

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 19 DÉCEMBRE 2024****Extrait du registre des délibérations**  
**République Française****N°DEL\_2024\_191****CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION COMPAGNIE BARIBAL**

L'an deux mille vingt quatre, le dix neuf décembre à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le 12 décembre 2024, s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Madame Michèle GRELLIER Maire.

**Présents :**

Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Paul MARSAL, Inès de MARCILLAC, Pierre ARRIVETZ, Vincent GRZECZKOWICZ, Véronique FABIEN-SOULE, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Eric DUMOULIN, Nicole CABLAN-GUEROULT, Laurence GNEMMI, Dominique BAUD, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Véronique LIGNIER, Laurence BOUDER, Arménio SANTOS, Levon MINASSIAN, Christelle HANNEBELLE, Laurent LEFEVRE, Nathalie MOULIN, Pierre GUILLET, Béatrice BELLINI, José TOMAS, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Virginie MINART-GIVERNE à Paul MARSAL, Emmanuel LOEVENBRUCK à Vincent GRZECZKOWICZ, Olivier LASSAL à Laurence GNEMMI, Laurent MALOCHET à Michèle GRELLIER, Sandrine COMBASTEIL à Franck PACQUET, Jean-Manuel PARANHOS à François SCHMITT, Sophie LEFEBURE à Laurence BOUDER, Arnaud BEAUVOIR à Inès de MARCILLAC, Yves ENGLER à Béatrice BELLINI, Line HUANG à Jean-Baptiste GODILLON

**Secrétaire :**

Eric DUMOULIN

Les 29 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

**NOTE DE SYNTHÈSE**

La commune de Chatou mène une politique de soutien et de développement des activités culturelles en direction de la population chatovienne à laquelle souscrit l'association Compagnie Baribal qui développe des initiatives éducatives, sociales et culturelles.

L'Association Compagnie Baribal sollicite dans ce cadre la mise à disposition, à titre gracieux, de la salle Henri Dutilleux au sein du centre de loisirs Les Galopins, sise rue de l'Asile, pour des activités autour de la pratique théâtrale dans une visée sociale et solidaire à destination de groupes de 12 à 15 enfants, à partir de 6 ans. Cette mise à disposition est précaire et révoquant et est soumise à une contrepartie prenant la forme de stages durant 3 après-midi (2h) dans les accueils de loisirs (6-10 ans).

La convention de partenariat accordant l'utilisation gratuite de la salle Dutilleux, située au centre de loisirs Les Galopins, à l'Association Compagnie Baribal est établie pour une durée de six mois à partir du 1er janvier 2025.

## **DELIBERATION**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission Éducation, Restauration Municipale et Sports en date du 12 décembre 2024,

Considérant la volonté de la Ville de promouvoir et de développer des activités physiques, sportives et culturelles en direction de la population catovienne,

Considérant, le souhait de la Commune de soutenir les acteurs associatifs de son territoire par la mise à disposition de moyens matériels,

Considérant la nécessité de mettre à la disposition la salle Dutilleux, aux Galopins, à titre gracieux, pour une durée de 6 mois, à l'Association Compagnie Baribal.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

### **DECIDE :**

- **d'approuver** la convention de partenariat mettant à disposition la salle Dutilleux, au sein du centre de loisirs Les Galopins, conclue, à titre gracieux, entre la Ville et l'Association Compagnie Baribal,
- **d'autoriser** le Maire à signer ladite convention et ses avenants ultérieurs.

### **A L'UNANIMITÉ,**

Publiée le : 23/12/2024